



RCS : GRASSE

Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00949

Numéro SIREN : 529 276 099

Nom ou dénomination : A.F. TOITURE

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2017 sous le numéro de dépôt 4054

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entrepriseSASU AF TOITURE

Néant

Adresse de l'entreprise4579 R.D. 2085

06330 ROQUEFORT LES PINS

Número SIRET *52927609900031

Durée de l'exercice en nombre de mois *12

Durée de l'exercice précédent *12

				Exercice N clos le31122016		Exercice N-1 clos le31122015		
ACTIF		Brut1	Amortissements - Provisions2	Net3	Net4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	59 587	40 631	18 956	22 001	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 000		1 000	1 000	
Total I (5)		044	048	60 587	40 631	19 956	23 001	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	8 818		8 818	22 000	
	Marchandises *	060	062	3 570		3 570	6 280	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	96 711		96 711	55 731
		Autres * (3)	072	074	12 206		12 206	18 031
	Valeurs mobilières de placement	080	082	12 955		12 955	7 053	
	Disponibilités	084	086	4 275		4 275	9 237	
	Charges constatées d'avance *	092	094	8 012		8 012		
	Total II	096	098	146 547		146 547	118 332	
	Total général (I+II)	110	112	207 134	40 631	166 503	141 333	
	PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
	Capital social ou individuel *	120		3 000		3 000		
Ecarts de réévaluation	124							
Réserve légale	126		300		300			
Réserves réglementées *	130							
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		58 000		38 000			
Report à nouveau	134		16		98			
Résultat de l'exercice	136		31 428		19 918			
Provisions réglementées	140							
Total I	142		92 744		61 316			
Provisions pour risques et charges	154							
Emprunts et dettes assimilées	156		13 212		6 293			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		800		5 625			
Fournisseurs et comptes rattachés *	166		23 110		20 374			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	172	169	2 544		47 724			
Produits constatés d'avance	174							
Total III	176		73 759		80 016			
Total général (I + II + III)	180		166 503		141 333			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	639			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	2 363		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Stamp: TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE, 28 SEP. 2017, ET INSCRIT SOUS LE N° 4054

Stamp: CAISSE COMMERCIALE ALCOBONAL

Signature: BARRIS

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° C12019 en Euros.

SA SOGETIEC

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

SASU AF TOITURE

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

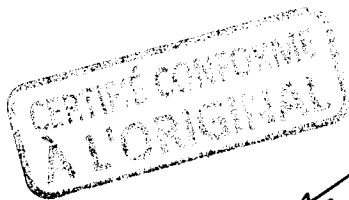
Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	410	
Production vendue	biens			215		214		
	services *			217	21 757	218	534 271	711 884
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	(13 182)	480
Production immobilisée *						224		
Subventions d'exploitation reçues						226		1 210
Autres produits						230	12 100	7 092
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	533 599	720 666
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	352	223
Variation de stock (marchandises) *						236	2 710	1 980
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	107 893	184 169
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 13 109 - immobilier)						242	150 591	224 125
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	2 107		8 473
Rémunérations du personnel *						250	146 193	182 660
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	79 391	90 582
Dotations aux amortissements *						254	5 408	6 994
Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	19	18
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	497 157	699 225
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	36 443	21 441
Produits financiers (III)						280		
Produits exceptionnels (IV)						290	450	6 160
Charges financières (V)						294	217	320
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300	1 008	7 705
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	4 240	(342)
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	31 428	19 918
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	31 428	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles *						322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	4 240	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	910	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997
Entreprise nouvelles (44, sixties)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, quinquies)	127		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sixties A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991		
Divers, dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		350
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655				8 310
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	28 268	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	28 268	372

SASU AF TOITURE
4579 R.D. 2085
CIDEX 40
06330 ROQUEFORT LES PINS

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016



Handwritten signature: CASARISI

SA SOGETEC
9 RUE DU CHEVALIER MARTIN
LE SAINTE LUCE B
06800 CAGNES SUR MER
04 92 02 50 30

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 166 502.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 534 681.42 Euros et dégageant un bénéfice de 31 428.21 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	39 300		1 500
Installations générales agencements aménagements divers	3 000		863
Matériel de transport	10 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 424		
TOTAL	57 224		2 363
Prêts, autres immobilisations financières	1 000		
TOTAL	1 000		
TOTAL GENERAL	58 224		2 363

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			40 800	40 800
Installations générales agencements aménagements divers			3 863	3 863
Matériel de transport			10 500	10 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 424	4 424
TOTAL			59 587	59 587
Prêts, autres immobilisations financières			1 000	1 000
TOTAL			1 000	1 000
TOTAL GENERAL			60 587	60 587

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 853	4 779		22 632
Installations générales agencements aménagements divers	2 703	373		3 076
Matériel de transport	10 500			10 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 168	256		4 424
TOTAL	35 223	5 408		40 631
TOTAL GENERAL	35 223	5 408		40 631

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 779				
Instal.générales agenc.aménag.divers	373				
Matériel de bureau informatique mobilier	256				
TOTAL	5 408				
TOTAL GENERAL	5 408				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
Autres créances clients	96 711	96 711	
Impôts sur les bénéfices	5 854	5 854	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 852	3 852	
Débiteurs divers	2 500	2 500	
Charges constatées d'avance	8 012	8 012	
TOTAL	117 929	117 929	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13 212	12 573		639
Fournisseurs et comptes rattachés	23 110	23 110		
Personnel et comptes rattachés	2 815	2 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 210	15 210		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 799	14 799		
Autres impôts taxes et assimilés	1 269	1 269		
Groupe et associés	2 544	2 544		
TOTAL	72 959	72 319		639
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 016			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 124			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	3 000			3 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27
Dettes fiscales et sociales	1 269
Total	1 296

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	27
TAXE APP	1 002
AUTRES CHARGES	267
Total	1 296

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	1
Informations générales complémentaires	1
Informations complémentaires (CICE)	1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Charges à payer	3
Détail des charges à payer	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

A.F. TOITURE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE (SASU)

AU CAPITAL DE 3.000 €

SIEGE SOCIAL : 4579 Route de Grasse

06330 ROQUEFORT LES PINS

RCS GRASSE B 529 276 099 (2010 B 00949)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2017 A 9 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

ET LE VINGT-HUIT JUIN A NEUF HEURES

Monsieur Franck ASARISI associé unique et Président de la Société, propriétaire des 3000 actions de 1 € chacune composant le capital social de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice
- ✓ La mention des conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 31.428 €.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Compte tenu :

. du Report à Nouveau	16 €
. des Autres Réserves	58.000 €
. du Bénéfice de l'exercice	<u>31.428 €</u>

Le résultat affectable s'élève à 89.444 €

que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

. Distribution d'un dividende	16.000 €
. Aux Autres Réserves	73.000 €
. Au Report à Nouveau	<u>444 €</u>
	89.444 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois précédents exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 soit la somme de 40.169 €.

QUATRIEME DECISION

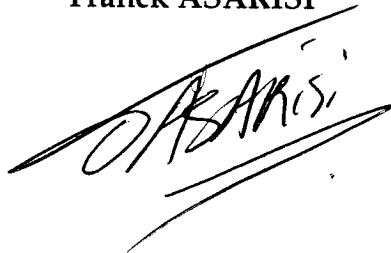
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL PAR L'ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT DE LA SOCIETE ET REPERTORIE SUR LE REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE.

—
L'associé unique et Président,
Franck ASARISI



A.F. TOITURE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE (SASU)

AU CAPITAL DE 3.000 €

SIEGE SOCIAL : 4579 Route de Grasse

06330 ROQUEFORT LES PINS

RCS GRASSE B 529 276 099 (2010 B 00949)

TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2017 A 9 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 31.428 €.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Compte tenu :

. du Report à Nouveau	16 €
. des Autres Réserves	58.000 €
. du Bénéfice de l'exercice	<u>31.428 €</u>

Le résultat affectable s'élève à 89.444 €

que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

. Distribution d'un dividende	16.000 €
. Aux Autres Réserves	73.000 €
. Au Report à Nouveau	<u>444 €</u>
	89.444 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois précédents exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 soit la somme de 40.169 €.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

—
L'associé unique,
Franck ASARISI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ASARISI', is written over several horizontal lines. The signature is stylized and cursive.